

Hier, mardi 6 avril un grand pin a été décapité par une forte rafale de vent. Celui-ci s'est retrouvé en travers du chemin endommageant clôtures, lignes électriques et téléphoniques.

Fort heureusement personne ne passait à ce moment là. Mais, on peut vu la dimension des branches imaginer le pire.

Il est probable que de tels accidents peuvent se répéter en particulier dans la première partie du chemin. Le statut même de ce dernier fait que seul le propriétaire peut déclencher des travaux de sécurisation — ceci pour répondre aux MP — mais ce n'est que mon avis.

Merci aux agents ERDF et France Télécom d'avoir agit avec autant de rapidité.

Information de Mr Jullien Bruno